

Termes de référence

Atelier de formation sur les techniques de réalisation de documentaire radiophonique

Contexte :

Dans le cadre du projet RadiolImpact porté par le Forum des Alternatives Maroc (FMAS) en partenariat avec la Deutsche Welle Akademie (DWA), E-joussour – l'axe média du FMAS – organise une formation sur les techniques de réalisation de documentaires radiophoniques.

Ce projet a pour objectif général de renforcer les compétences des journalistes issus des radios communautaires et des jeunes journalistes, en vue de l'inclusion des voix et des sujets liés aux jeunes dans les programmes existants, que ce soit au niveau des radios communautaires ou au niveau des médias nationaux. La formation devra ainsi contribuer à l'ajustement des programmes des radiodiffuseurs par l'intégration des sujets intéressant les jeunes d'une manière plus fréquente, créative et innovante.

Objet de la consultation :

Le/la formateur-trice est appelé à réaliser les tâches suivantes :

- 1) Élaborer la documentation du contenu de l'atelier de formation, en l'occurrence :
 - a) La note conceptuelle de la formation ;
 - b) Le programme de l'activité ;
 - c) La grille d'évaluation de la formation ;
- 2) Modérer et faciliter le déroulement des travaux de l'atelier ;
- 3) Produire un rapport de synthèse de l'activité.

Spécification des apprentissages :

Afin d'assurer la continuité entre les différentes formations du projet, certaines compétences spécifiques à transmettre aux bénéficiaires ont été identifiées comme suit :

- Introduction générale au documentaire radio
- Le storytelling documentaire
- L'utilisation des archives sonores

Outre les points désignés ci-haut à titre indicatif, le contenu de la formation peut aborder tout autre aspect jugé pertinent dans la production de documentaires radiophoniques.

Format d'activité :

La formation sera au profit de 20 jeunes femmes et hommes de moins de 35 ans, provenant de plusieurs régions du Maroc. Étant donné les mesures actuellement en vigueur dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en lien avec la pandémie du COVID-19, la formation devra être intégralement assurée à distance, et ce à travers le recours à un outil informatique adapté.

Le/la formateur-trice devra assurer l'adaptation du contenu de la formation au format online. Le recours aux fonctions « partage d'écran » et aux outils de visioconférence est donc fortement encouragé afin de favoriser l'interaction avec les bénéficiaires de la formation. La disponibilité de supports de formation consultables hors-ligne par les bénéficiaires (pour un usage ultérieur) est également souhaité.

Le FMAS assurera de son côté la mise en place de l'infrastructure et les outils de communication et d'enseignement à distance afin de garantir la participation de toutes les parties prenantes et le déroulement de l'atelier dans les meilleures conditions. Les commentaires et suggestions de la formatrice à ce propos sont les bienvenus.

Durée de la consultation :

L'atelier de formation se tiendra à distance pendant 2 journées (1 séance de 4h par jour). La préparation de la formation et la rédaction du rapport final sont estimées à 2 journées de travail. La durée totale de la mission est donc de 4 journées de travail.

Honoraires, accommodations et mode de paiement :

Les honoraires de la consultation sont évalués à 2000 Dirhams par jour, soit un montant total de 8000 Dirhams TTC. Ces honoraires sont versés au consultant en totalité sous condition de remise des livrables et de la facture.

Livrables :

Les livrables se présentent comme suit.

- La note conceptuelle de l'atelier ;
- Le programme de la formation ;
- Les supports de formation ;
- La grille d'évaluation ;
- Le rapport de synthèse de l'activité.

Candidature :

Les formateur/trice/s souhaitant se porter candidats à la réalisation de cette mission sont priés d'envoyer les éléments ci-dessous à oussama.fmas@gmail.com, et ce avant le 04/10/2020 à minuit :

- CV
- Portfolio
- Copie de la carte autoentrepreneur (ou statut légal équivalent)